

COMPTE RENDU de la REUNION de TRAVAIL du 11/12/2019

VALIDATION de la CONSTRUCTION de la CONSULTATION et du PROGRAMME de TRAVAUX pour
CHAQUE CONSULTATION

Les élus ont décidé d'organiser deux consultations séparées mais en même temps : l'une pour les travaux de rénovation énergétique et l'autre pour l'aménagement des vestiaires/sanitaire comme suit :

I - UN DCE et UN MARCHE pour les TRAVAUX de RENOVATION THERMIQUE

1° TRANCHE FERME	NEUVY	CLUIS
Désamiantage (67 000€), renforcement charpente Pour extension (5 000€), dépose du plafond (18 360€), Couverture (101 200 €)+ menuiserie/peinture associée (18 410€), Isolation du plafond (77 820€). Extension (gros-œuvre 23 520€, charpente 14 700 €, couverture avec plafond Intégré et Bardage 30 280 €, menuiserie intérieure (4 800 €), gros-œuvre (2 000€), électricité (3 000€), Eclairage (28 000€), Téléphonie/informatique (2 500€) gestion centralisée (9 500€)	406 090 €	
<i>En option :</i>		
Renforcement charpente	75 000 €	
Installation de cuves de récupération d'EP + pompe (A chiffrer)		
Chauffage		72 000 €
<i>En option l'éclairage</i>		18 500 €
TOTAL (CLUIS + NEUVY) : Travaux : 478 090 € (406 090 € + 72 000 €) Options : 93 500 € (75 000 € + 18 500 €) + cuve EP		
2° TRANCHE OPTIONNELLE 1 (NEUVY)		
Bardage bois traité (124 590€), Gros-œuvre induit par le bardage (75 760€) Menuiseries extérieures (30 200 €), thermographie (1000€)		
TOTAL (NEUVY seulement)	231 550 €	
3° TRANCHE OTIONNELLE 2 (CLUIS)		
Bardage (120 000€) + gros-œuvre induit (14 800€), éclairage induit (3 500€) menuiseries extérieures (37 400 €), Thermographie (1 000€)		176 700€
<i>En option (CLUIS) 93 900 € : Renforcement de charpente 80 000 €</i>		
Travaux induits par le bardage : Gros-œuvre : modification EP (4 000€), Arrachage haie+support Et reconstruction (5 600€) Forme en grave et gazon (4300€)		13 900 €
TOTAUX par GYMNASSE HORS OPTION	637 640 €	248 700€

II - UN DCE et UN MARCHÉ pour l'AMENAGEMENT des VESTIAIRES

Tranche ferme : Travaux - Vestiaires/Sanitaires du GYMNASSE de CLUIS : 65 900 € (Plâtrerie 4000€, menuiseries intérieures (1500€), carrelage/faïence 10 400€), Electricité RDC dans partie traitée 10 000 €, plomberie 30 000 €, ventilation (10 000€)

En option 14 500 € : (Démolition/gros-œuvre : 10 500€ et peinture : 4 000€)

Tranche optionnelle : Travaux – Vestiaires/Sanitaires de NEUVY : 151 800 € (Démolition/gros-œuvre : 19 000 €, plâtrerie 14 500€, Menuiseries intérieures : 11 000 €, peinture : 14 600€, carrelage/faïence 26 700 €, éclairage dans les parties traitées : 16 000 €, chauffage électrique soufflant asservi à la gestion des accès : 6 000 €)

Sans option.

A NEUVY-SAINT-SEPULCHRE, le 12 DECEMBRE 2019

Guy GAUTRON,
PRESIDENT.

